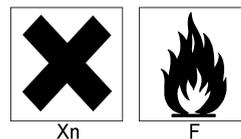


Fiche de Données de Sécurité

CITOLAC NITRO BASE GOMME LAQUE



Fiche du 1/8/2007, révision 8

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Dénomination commerciale: CITOLAC NITRO BASE GOMME LAQUE
Code commercial: 2025GL
Type de produit et emploi: Finition nitre
Fournisseur:
CITVER PAINTS SRL - Via C. Battisti 64, 20042 Albiate (MI) Italy
Personne chargée de la fiche de données de sécurité:
Gilberto Pavanello
g.pavanello@citver.it

Numéro de téléphone de la société et/ou d'un organisme officiel de consultation en cas d'urgence:
CITVER PAINTS SRL
Tel. +39 0362 932801 R.A.- Fax. +39 0362 913286

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit s'enflamme facilement en cas de contact avec une source d'ignition.
En cas de contact avec les yeux, le produit provoque des irritations importantes qui peuvent se prolonger pendant plus de 24 heures et, en cas de contact avec la peau, provoque une inflammation considérable accompagnée d'érythèmes, d'escarres ou d'oedème
Le produit est nocif: de graves lésions (troubles fonctionnels ou transformations morphologiques au plan toxicologique) pourraient être causées par des expositions répétées ou prolongées au produit par inhalation.
Le produit est nocif car il est suspecté de pouvoir provoquer des lésions du fœtus.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses contenues aux termes de la directive 67/548/CEE et classification relative:

20% - 25% acétate d'éthyle

N.67/548/CEE: 607-022-00-5 CAS: 141-78-6 EC: 205-500-4
F,Xi; R11-36-66-67

15% - 20% toluène

N.67/548/CEE: 601-021-00-3 CAS: 108-88-3 EC: 203-625-9
F,Repr. Cat. 3,Xn,Xi; R11-38-48/20-63-65-67

15% - 20% acétate de n-butyle

N.67/548/CEE: 607-025-00-1 CAS: 123-86-4 EC: 204-658-1
R10-66-67; substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires

7% - 10% alcool isopropylique

Fiche de Données de Sécurité

CITOLAC NITRO BASE GOMME LAQUE

N.67/548/CEE: 603-117-00-0 CAS: 67-63-0 EC: 200-661-7
F,Xi; R11-36-67

3% - 5% acétone
N.67/548/CEE: 606-001-00-8 CAS: 67-64-1 EC: 200-662-2
F,Xi; R11-36-66-67

3% - 5% xylène [4]
N.67/548/CEE: 601-022-00-9 CAS: 1330-20-7 EC: 215-535-7
Xn,Xi; R38-20/21-10

1% - 3% 2-méthylpropane-1-ol
N.67/548/CEE: 603-108-00-1 CAS: 78-83-1 EC: 201-148-0
Xi; R10-37/38-41-67

0.5% - 0.8% éthylbenzène
N.67/548/CEE: 601-023-00-4 CAS: 100-41-4 EC: 202-849-4
F,Xn; R20-11

0.25% - 0.5% 1-méthoxy-2-propanol
N.67/548/CEE: 603-064-00-3 CAS: 107-98-2 EC: 203-539-1
R10; substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions
communautaires

0.25% - 0.5% xylène, mélange d'isomères (si le point d'éclair $\geq 21^{\circ}\text{C}$)
N.67/548/CEE: 601-022-01-6 CAS: 1330-20-7 EC: 215-535-7
Xn,Xi; R10-20/21-38

768 mg/kg butanone
N.67/548/CEE: 606-002-00-3 CAS: 78-93-3 EC: 201-159-0
F,Xi; R11-36-66-67

400 mg/kg acétate d'isobutyle [2]
N.67/548/CEE: 607-026-00-7 CAS: 110-19-0 EC: 203-745-1
F; R11-66; substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des
dispositions communautaires

4. PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec la peau:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit toxique, même en cas de doute.

En cas de contact avec les yeux:

N'utiliser aucun type de collyres ou de pomades avant d'avoir effectué une visite médicale ou sans l'avis d'un ophtalmologue.

Laver immédiatement à l'eau pendant 10 minutes au moins.

En cas d'ingestion:

Fiche de Données de Sécurité

CITOLAC NITRO BASE GOMME LAQUE

Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.
Administer de l'huile de vaseline minérale médicinale; ne pas administrer du lait ou de graisses animales ou végétales en général.

En cas d'inhalation :

Aérer la pièce. Eloigner immédiatement le patient du lieu contaminé et le maintenir au repos dans un lieu bien aéré. APPELER UN MEDECIN.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Extincteurs recommandés:

En cas d'incendie, utiliser... (moyens d'extinction à préciser par le fabricant. Si l'eau augmente les risques ajouter: 'Ne jamais utiliser d'eau').

Extincteurs interdits:

Aucun en particulier.

Risques de combustion:

Eviter de respirer les fumées.

Moyens de protection:

Utiliser des protections pour les voies respiratoires.

Refroidir avec de l'eau les boîtes exposées au feu.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles:

Porter un masque, des gants et des vêtements de protection.

Précautions au plan de l'environnement:

Contenir les fuites avec de la terre ou du sable.

Eliminer toutes les flammes libres et les sources possibles d'ignition. Ne pas fumer.

Si le produit s'est déversé dans un cours d'eau, dans les égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, avertir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage:

Ramasser rapidement le produit en utilisant un masque et des vêtements de protection.

Si le produit est à l'état liquide, empêcher qu'il ne pénètre dans les égouts.

Ramasser le produit pour qu'il soit recyclé, si possible, ou éliminé. L'absorber éventuellement avec un matériau inerte.

Après avoir collecté le produit, laver la zone et les matériaux contaminés avec de l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation:

Eviter le contact et l'inhalation des vapeurs. Consulter également le paragraphe 8 suivant.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Ne pas fumer durant le travail.

Conditions de stockage :

Les boîtes doivent toujours bien être fermées.

Conserver dans des locaux toujours bien aérés.

Conserver à une distance éloignée de flammes libres, d'étincelles et de sources de chaleur. Eviter l'exposition directe au soleil.

Indication pour les locaux:

Frais et bien aérés.

Fiche de Données de Sécurité

CITOLAC NITRO BASE GOMME LAQUE

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Précautions à prendre:

Aérer correctement les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.

Protection respiratoire:

Utiliser une protection respiratoire adéquate.

Protection des mains:

Utiliser des gants de protection.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité.

Protection de la peau:

Porter des vêtements qui protègent entièrement la peau.

Limite(s) d'exposition (ACGIH):

acétate d'éthyle

TLV TWA: 400 ppm - 1441,31 mg/m³

toluène

TLV TWA: 50 ppm, A4 - 188,4 mg/m³, A4 S TLV STEL: A4 Skin

acétate de n-butyle

TLV TWA: 150 ppm - 712,64 mg/m³ TLV STEL: 200 ppm - 950,18 mg/m³

alcool isopropylique

TLV TWA: 200 ppm, A4 - 491,53 mg/m³, A4 TLV STEL: 400 ppm, A4 - 983,07 mg/m³, A4

acétone

VLE 8h: 1210 mg/m³ - 500 ppm TLV TWA: 500 ppm, A4 - 1187,12 mg/m³, A TLV STEL: 750 ppm, A4 - 1780,67 mg/m³, A

xylène [4]

VLE 8h: 221 mg/m³ - 50 ppm VLE short: 442 mg/m³ - 100 ppm TLV TWA: 100 ppm, A4 - 434,19 mg/m³, A4 TLV STEL: 150 ppm, A4 - 651,29 mg/m³, A4

2-méthylpropane-1-ol

TLV TWA: 50 ppm - 151,57 mg/m³

éthylbenzène

VLE 8h: 442 mg/m³ - 100 ppm VLE short: 884 mg/m³ - 200 ppm TLV TWA: 100 ppm, A3 - 434,19 mg/m³, A3 TLV STEL: 125 ppm, A3 - 542,74 mg/m³, A3

1-méthoxy-2-propanol

VLE 8h: 375 mg/m³ - 100 ppm VLE short: 568 mg/m³ - 150 ppm TLV TWA: 100 ppm - 368,59 mg/m³ TLV STEL: 150 ppm - 552,88 mg/m³

xylène, mélange d'isomères (si le point d'éclair >= 21°C)

VLE 8h: 221 mg/m³ - 50 ppm VLE short: 442 mg/m³ - 100 ppm TLV TWA: 100 ppm, A4 - 434,19 mg/m³, A4 TLV STEL: 150 ppm, A4 - 651,29 mg/m³, A4

butanone

VLE 8h: 600 mg/m³ - 200 ppm VLE short: 900 mg/m³ - 300 ppm TLV TWA: 200 ppm - 589,78 mg/m³ TLV STEL: 300 ppm - 884,66 mg/m³

acétate d'isobutyle [2]

TLV TWA: 150 ppm - 712,64 mg/m³

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect et couleur:

Liquide ambré

Odeur:

Caractéristique

Fiche de Données de Sécurité

CITOLAC NITRO BASE GOMME LAQUE

pH:	N.A.	
Point de fusion:	N.A.	
Point d'ébullition:	N.A.	
Point éclair:	0° C.<=fp< 21°C.	
Inflammation solides/gaz:	N.A.	
Propriétés explosives:	N.A.	
Propriétés comburantes:	N.A.	
Viscosité :	25" - 30" F4 a 20° C	
Pression de vapeur:	N.A.	
Hydrosolubilité:	Pas soluble	
Liposolubilité:	N.A.	
Coef. de répartition(n-octanol/eau):		N.A.
Densité des vapeurs:	Le vapour son plus lourd de l'aire	
S.O.V.:	74,7 %	
C.O.V. (carbonio org. vol.):	51,19 %	
Résidu sec:	25,3 %	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter:

Stable dans des conditions normales.

Substances à éviter:

Éviter le contact avec des matières comburantes: le produit pourrait s'enflammer.

Dangers de décomposition:

Peut s'enflammer au contact d'acides minéraux oxydants, d'agents d'oxydation forts.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Tenir compte de la concentration de chaque substance afin d'en évaluer les effets toxicologiques dérivant de l'exposition au produit.

Ci-dessous sont reportées les informations toxicologiques relatives aux principales substances présentes dans le produit:

acétate d'éthyle

LD50 (RABBIT) ORAL: 4935 mg/kg

toluène

LD50 (RABBIT) SKIN: 14 G/KG (14000 mg/kg)

LD50 (RAT) YOUNG ADULTS ORAL: 5542 mg/kg BW

acétone

LD50 (RABBIT) ORAL: 5300 mg/kg

xylène [4]

LD50 (RAT) ORAL: 5000 mg/kg

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables: 91/156/CEE, 91/689/CEE, 94/62/CE et amendements successifs.

Fiche de Données de Sécurité

CITOLAC NITRO BASE GOMME LAQUE

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Routier (ADR): Classe: 3,II ---- Etiquette: 3
Aérien (ICAO/IATA): Classe IATA: 3 ---- Packing group: II ---- Etiquette: 3 ----
Instructions packing for passengers: 305 ---- Instructions packing for cargo: 307 ----
Particular Instructions: A7
Maritime (IMO/IMDG): Classe IMO: 3.2 ---- Packing group: II ---- Etiquette: 3 ----
IMDG codepage: 3368 ---- EMS: F - E,S -E
Numéro ONU: UN 1263 peintures et material semblable aux peintures

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Directive du Conseil 1999/45/CE (Classification, emballage et étiquetage des préparations dangereuses). Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

Symboles:

Xn Nocif
F Facilement inflammable

R Phrases:

R11 Facilement inflammable.
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

S Phrases:

S23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant).
S25 Éviter le contact avec les yeux.
S29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.
S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S43 En cas d'incendie, utiliser... (moyens d'extinction à préciser par le fabricant. Si l'eau augmente les risques ajouter: 'Ne jamais utiliser d'eau').
S7/9 Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Contient:

toluène

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

SENZA DESCRIZIONE
SENZA DESCRIZIONE
Directive 2003/105/CEE ('Activités liées aux risques d'accidents graves') et amendements successifs.
SENZA DESCRIZIONE

Fiche de Données de Sécurité

CITOLAC NITRO BASE GOMME LAQUE

16. AUTRES INFORMATIONS

Principales sources bibliographiques:

Text of R phrases referred to under heading 3:

R10 Inflammable.

R11 Facilement inflammable.

R20 Nocif par inhalation.

R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R36 Irritant pour les yeux.

R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network - Joint Research Centre,
Commission of the European Communities

SAX's DANGEROUS PROPERTIES OF INDUSTRIAL MATERIALS - Eight Edition - Van
Nostrand Reinold

ACGIH - Threshold Limit Values - 2004 edition

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus.

Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.
